

<https://47.snuipp.fr/Fin-des-ESPE-derriere-les-effets-d-annonces>



Fin des ÉSPÉ : derrière les effets d'annonces

- INSPE et Début de Carrière -

Date de mise en ligne : jeudi 15 novembre 2018

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

La création des INSPÉ annonce un changement de statut pour la formation initiale où seuls les admissibles au concours peuvent entrer en master. Ainsi, le maître mot devient économie. Plus de statut de fonctionnaire stagiaire durant la formation, bienvenue dans la famille de l'éducation nationale aux contractuels, bienvenue dans la précarité.

Vous n'êtes pas censé-es l'ignorer, les ÉSPÉ n'ont pas bonne presse. En tant que titulaire de 2^e année, je peux en témoigner. Les conclusions des différentes enquêtes menées par le syndicat durant les dernières années sur les conditions d'entrée dans le métier et la formation initiale sont clairement négatives.

Vous pourriez me trouver soulagé par l'annonce du ministre de supprimer les ÉSPÉ pour créer les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), et pourtant...

Et pourtant, voilà comment le ministre prépare les futurs enseignants de son école dite de la confiance.

La création des INSPÉ annonce un changement de statut pour la formation initiale où seuls les admissibles au concours peuvent entrer en master. Ainsi, le maître mot devient économie. Plus de statut de fonctionnaire stagiaire durant la formation, bienvenue dans la famille de l'éducation nationale aux contractuels, bienvenue dans la précarité. Au revoir les profils en reconversion (payés à 1/3 temps la première année puis à mi-temps la deuxième année, difficile voire impossible de tenir le mois).

L'épreuve d'admission possible en fin de M2 sera toute bénéfique pour la communication ministérielle qui disposera demain d'une réserve de contractuels formés et s'attaquera au statut du fonctionnaire avec l'appui de l'opinion publique puisque le master est suffisant pour enseigner. Voilà comment les étudiants deviennent la variable d'ajustement.

Économie encore au niveau universitaire. Les professeurs interviendront selon la demande, et avec des effectifs réduits (15 étudiants contractuels par quinzaine). Les petits sites disparaîtront, le 47 en tête.

Économie toujours, de réflexion, de culture du métier. La maquette sera la suivante : 55 % du temps de formation pour le français et les mathématiques, 15 % pour la recherche, 10 % pour l'adaptation aux conditions locales et 20 % pour les disciplines autres que français et mathématiques (soit l'EPS, les arts plastiques, l'éducation musicale, l'histoire, la géographie, l'EMC, les sciences, les langues étrangères etc.), le tout piloté par un envoyé du ministère (les directeurs des INSPÉ seront dorénavant nommés par le ministre).

Cela se traduit dans la maquette du master par 40 crédits ECTS pour le stage, 10 pour le mémoire, et 10 pour les autres unités. Il y aura donc une prédominance du stage sur le reste, dédouanant ainsi la formation initiale de l'apport théorique et de la recherche.

Mais le problème est-il vraiment économique ? Après tout, entendons les injonctions : « en période de crise, tout le monde se doit de serrer la ceinture. »

La manœuvre de l'ombre, c'est la fabrique de l'exécutant, c'est l'enseignant qui, pour préparer ses cours, accepte tout ou doit faire comme s'il disait amen aux directives ministérielles et aux manuels conseillés sous peine de sanctions.

Fin des ESPÉ : derrière les effets d'annonces

Les étudiants en 1re année de master sont actuellement recrutés sur dossier et dans certaines académies, après des épreuves écrites.

Le futur se joue maintenant ! Le mardi 16 octobre, le personnel de l'ESPÉ d'Agen a été invité par visio-conférence à une réunion d'informations sur la réforme de la formation initiale des enseignants. Le responsable de l'ESPÉ d'Aquitaine a affirmé que la réforme prend en compte le changement de nom en INSPÉ et que le reste serait piloté par ordonnances (ce qui signifie que cela se fera de manière radicale). Autrement dit, le ministre peut décider dès cette année que l'épreuve orale d'admission soit repoussée de deux ans, et que la contractualisation des étudiants se fasse dès la prochaine rentrée scolaire.

Le mercredi 24 octobre, lors d'une réunion intersyndicale à Caudéran, la résistance s'organisait. Il a été décidé de se rendre visible lors des élections à l'ESPÉ. Dans le cadre de la journée de grève du 12 novembre, une réunion d'information en direction des étudiants, stagiaires, et personnels de l'ESPÉ s'est tenue, le débat est lancé et la mobilisation s'organise.

Pour soutenir une formation initiale de qualité, pour soutenir l'action du personnel de l'ESPÉ, des formateurs, des étudiants et des stagiaires, vous pouvez signer la pétition :

<https://www.change.org/p/se-former-...>

Guillaume Arruat